



## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Nombre de Membres en exercice : 27**

**Séance du 26 mars 2025**

**Nombre de Membres présents : 22**

**L'an deux mille vingt-cinq**

**Nombre de suffrages exprimés : 26**

**Et le vingt-six-mars**

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

**A dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire, Gilles MOURGUES.**

**Date de la convocation :**

13 mars 2025

Présents

J. H. FALANGA – C. ONTIVEROS – S. LUCZAK  
G. BARRIOL – F. BLARQUEZ – M. NOEL-GAMET  
H. JAUBERT – P. PORTE – V. LEVEQUE – S. REBUFFAT  
R. BENEJEAN – M. DUMAS – J. CHUECOS – F. CHEILAN  
A. RATTIER – J.L. CLOEZ – A. JOUBERT – N. LIGNY  
A. VASAI – C. UHL – P. CASTEAU

**Objet de la délibération**

**21-2025**

Modification du tableau des emplois

Excusé(s) ayant donné pouvoir

- M. AUGIER à A. VASAI  
- S. AELVOET à S. REBUFFAT  
- S. LEBELLE à R. BENEJEAN  
- M. SOLER à M. DUMAS

Absent(s)

Jérôme DELCOURT

Marie DUMAS a été nommée secrétaire de séance

Rapporteur : Gilles MOURGUES

Conformément à l'article L.313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services

Les mouvements de personnel (avancement de grade, promotion interne, recrutements, départs à la retraite, mutations) font ressortir la nécessité de créer certains postes et d'en supprimer d'autres le cas échéant.

Dans ce cadre, il est proposé au Conseil Municipal la création des postes ci-après :

NOMBRE	GRADE	DATE D'EFFET
1	Ingénieur territorial Temps complet (catégorie A) Le grade de technicien principal de 1 <sup>ère</sup> classe sera fermé après les 6 mois de détachement pour stage sur le grade d'ingénieur territorial	01/04/2025
1	Adjoint administratif principal de 1 <sup>ère</sup> classe Temps complet (catégorie C)	01/04/2025
1	Cadre d'emplois des adjoint techniques Temps non complet 17h30 (catégorie C)	01/04/2025
-1	Adjoint technique (ASVP) à temps complet	01/04/2025
-1	Brigadier-chef principal à temps complet	01/04/2025

### DÉLIBÉRATION

**Le Conseil Municipal,**

**Entendu** l'exposé du rapporteur,

**Vu** le Code général de la fonction publique,

**Vu** la délibération n°70-2024 du 27 novembre 2024 portant refonte du tableau des emplois et son annexe,

**Et après en avoir délibéré,**

### DÉCIDE

**Article 1 : D'APPROUVER** la création et fermeture des postes comme ci-dessus exposé,

**Article 2 : D'AUTORISER** le recrutement sur un emploi permanent d'un agent contractuel de droit public dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire conformément à l'article L 332-14 du code général de la fonction publique.

**Article 3 : DE MODIFIER** le tableau des emplois, ci-annexé, en conséquence

### VOTE

Pour : G MOURGUES - J.H. FALANGA - C. ONTIVEROS - S. LUCZAK - G. BARRIOL  
F. BLARQUEZ - H. JAUBERT - M. NOEL-GAMET - P. PORTE - V. LEVEQUE - S. REBUFFAT  
R. BENEJEAN - M. DUMAS - J. CHUECOS - F. CHEILAN - A. RATTIER - J.L. CLOEZ  
A. JOUBERT - N. LIGNY - A. VASAI - C. UHL - P. CASTEAU - M. AUGIER - S. AELVOET  
S. LABELLE - M. SOLER

Contre : 0

Abstention : 0

**Le Maire,**  
Gilles MOURGUES

**La Secrétaire de séance,**  
Marie DUMAS

